



delai de retractation pour un forfait mobile prixtel

Par **djahida**, le **13/08/2009** à **19:44**

BONJOUR

Je me permets de m'adresser à vous car je souhaiterai m'abonner à Prixtel qui propose un forfait mobile vraiment illimité.

Par conséquent, la commande s'effectue que par le biais d'internet ou en ligne et il y'a un délai de livraison de 15 a 20 jours environs.

Ce qui me bloque c'est que suite à ce délai de livraison on perd notre délai de rétractation donc on ne peut pas juger du service et de la qualité

Je souhaiterai savoir si, malheureusement, à la réception, le service est défaillant, il y'a un recours pour ne pas être dans l'embarras...

Merci de vous penchez sur mon cas et de me répondre afin de savoir si j'y souscrit ou pas en espérant quand même que tout ce passe pour le mieux sachant que c'est un forfait qui m'intéresse beaucoup.

Cordialement

Par **francois garcia**, le **14/04/2011** à **22:10**

c facile , dalleurs moi jai actuelement prixtel modulo , ca me va bien suite a mon argent , c économique et qualité réseau sfr en plus